Classée 2e ville la plus sportive du Centre

La commune s'est vue attribuer le trophée d'argent de la ville la plus sportive de la région Centre.

Lors d'une sobre et non moins émouvante cérémonie, qui s'est déroulée lundi à la salle des fêtes, Jean-Louis Desnoues, président du Comité régional olympique et sportif du Centre a remis ce trophée à Michel Martin, le maire de Neuville-aux-Bois.

RÉCOMPENSE. Jean-Louis Desnoues, président du Comité régional olympique et sportif, remet le thophée à Michel Martin.

Dix-huit disciplines et 1.629 licenciés

La cérémonie s'est tenue en compagnie de Marianne Dubois, députée, et de Marc Andrieu, vice-président du conseil général. « Ce trophée d'argent, c'est à vous tous qu'il revient. Vous, les présidents, dirigeants, membres, éducateurs, entraîneurs, managers, joueurs et joueuses », a déclaré le premier magistrat de Neuville, devant les élus et de nombreux responsables associatifs.

Parmi les six villes nominées - Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher), Boigny-sur-Bionne, Brou (Eure-et-Loir), Levroux (Cher) et Larcay (Indre-et-Loir) -, Neuville-aux-Bois termine donc à la deuxième place dans la catégorie 1.500-4.999 habitants.

Neuville-aux-Bois compte aujourd'hui 1.629 licenciés repartis en dix-huit disciplines. La commune déploie une politique sportive en s'appuyant sur trois éducateurs salariés de la commune et compte des projets : salle de tennis polyvalente et terrain d'entraînement extérieur de tir à l'arc en 70 mètres. Les disciplines basket et volley évoluent en national. ■

Gerardo Araya

Les critères d'attribution

L'attribution de ce trophée se fait en fonction d'un nombre de critères. Parmi ceux-ci : le nombre de licenciés à une fédération française sportive au cours de la saison 2010, par rapport à la population de la commune. Elle tient compte aussi du montant des subventions attribuées aux groupements sportifs et les montants des investissements 2010 en matière d'équipement sportifs. Elle met également l'accent sur les résultats sportifs obtenus et le nombre de sportifs participant à la filière d'accès au haut niveau. Enfin, elle retient l'organisation, au sein de la commune, de manifestations sportives d'envergure, de niveau régional minimum.